



Je rénove la maison de ma compagne - comment me protéger ??

Par **ludo08**, le **06/05/2010** à **16:12**

Bonjour, je vis en union libre avec ma compagne et nous avons 2 enfants. Pas de nuages entre nous. Elle a hérité il y a longtemps de la maison de ses grands parents, très vieille. Terrain et maison, tout est à elle. Notre projet est de faire de cette maison notre maison principale mais tout est à casser et à refaire sauf les fondations et les murs du RdC. Travail énorme de 2 ans. C'est moi qui réaliserai entièrement ce travail, seul. Je voudrais donc savoir comment me protéger et protéger ce travail, en cas de difficultés de couple toujours possible. Un contrat où je demanderai une somme d'argent en cas où elle voudrait me foutre dehors avec mes clics et mes clacs, sans remerciement aucuns ??? Une jouissance partielle de la maison jusqu'à la majorité des enfants ??? Une donation de la moitié de la maison ??? Qu'est ce qui se fait traditionnellement dans un cas comme ca (je ne dois pas être le premier dans ce cas) ??? Merci de vos réponses ou des liens que vous pourrez m'indiquer pour me renseigner.

Par **mapayul**, le **08/05/2010** à **19:41**

Je m'excuse j'ai posté 2 fois cette question. Donc j'annule celle-ci. Voir même question du 08/05/2010. Merci

Par **mapayul**, le **08/05/2010** à **19:41**

Je m'excuse j'ai posté 2 fois cette question.
Donc j'annule celle-ci
Voir même question du 08/05/2010
Merci